

Centexbel
Technologiepark 7
B-9052 Zwijnaarde
Tel +32 9 220 41 51
Fax +32 9 220 49 55

member of:
International Association for Research and Testing
in the Field of Ecology (ÖKO-TEX)

La société

Elanco Confectiebedrijven nv

Hogenhovestraat 51-53

8700 AARSELE

est autorisée à apposer, selon l'Oeko-Tex® Standard 100 et le **rapport d'essai 3395**, le label Oeko-Tex®



Nr. 0804019

Centexbel

sur les articles suivants:

Chemises et Chemisiers pour Uniformes et Corporate Fashion, éventuellement pourvu de broderies. Produit à base des matériaux certifiés selon Oeko-Tex® Standard 100

Les essais ont été réalisés sur les articles susnommés selon l'Oeko-Tex® Standard 100, **classe de produit II**, pour articles en contact direct avec la peau, et il en résulte que les conditions en vigueur et en respect avec l'écologie humaine stipulée dans le standard sont respectées.

Les articles certifiés satisfont aux exigences concernant l'utilisation des colorants azoïques de la législation européenne.

Le titulaire de ce certificat s'est engagé envers l'institut par une déclaration de conformité selon ISO 17050-1 d'apposer le label Öko-Tex® uniquement sur les articles qui sont conformes aux articles testés.

Cette autorisation est valable jusqu'au 30.04.2010

Zwijnaarde, 09.04.2009



Fred Foubert
certification officer